



Prévenir les risques administratifs et pénaux dans les marchés publics avant la notification du marché : comment y remédier

Date : Jeudi 5 octobre 2023 - 9h30 à 12h00 (heure métropolitaine)

Durée : 2,5 heures

Lieu : Visioconférence (application Zoom)

Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr

Tarif : 375 € H.T. par participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et au 01 45 49 48 49.

Délai d'accès : Inscription ouverte jusqu'à deux jours ouvrés avant la formation

PROGRAMME

- I - Application des principes de la commande publique
- II - Identification et prévention des risques administratifs
- III - Identification et prévention des risques pénaux
- IV - Identification et prévention des conflits d'intérêts

OBJECTIFS

- Savoir identifier les situations à risques
- Savoir adopter les bonnes pratiques pour prévenir les risques administratifs et pénaux dans les procédures de passation des marchés publics

PUBLIC CONCERNE

- Direction générale
- Services juridiques
- Services achats, commande publique, services techniques, etc.
- Collectivités territoriales, établissements publics, OPHLM

PRÉREQUIS

Connaissance du code de la commande publique.



INTERVENANTS



Elisabeth Fernandez-Bégault
Avocate associée de Seban Occitanie



Romain Denilauler
Avocat de Seban Occitanie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions / réponses avec les participants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- QCM
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé